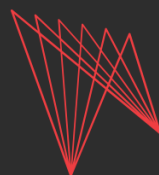




RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES

Perspectives de l'Indo-Pacifique 2026



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA



INTRODUCTION

Charles Labrecque, directeur, Recherche, Fondation Asie Pacifique du Canada

L'Indo-Pacifique demeure au centre d'un ordre international en évolution rapide, marqué par un réalignement géoéconomique accéléré, une intensification des rivalités et une dépendance accrue aux cadres régionaux alors que les institutions mondiales continuent de s'affaiblir.

Pour le Canada, cet environnement changeant souligne la nécessité non seulement d'un engagement politique et économique soutenu à l'égard la région indo-pacifique, mais aussi d'une réévaluation constante de sa poursuite, ainsi que d'analyses stratégiques mises à jour. Alors que les gouvernements régionaux s'adaptent aux pressions géopolitiques, à la division économique et aux perturbations technologiques, la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, publiée en novembre 2022, est mise à l'épreuve de manières nouvelles. Dans ce contexte, il est essentiel de procéder à une analyse régionale bien ancrée.

Cette deuxième édition des **Perspectives de l'Indo-Pacifique** de la Fondation Asie Pacifique du Canada s'appuie sur huit nouveaux essais rédigés par nos [boursiers de recherche sur la région indo-pacifique de 2025](#), les mêmes chercheurs dont les travaux ont permis la publication de la [première édition](#). S'appuyant sur leurs analyses antérieures, les boursiers examinent les récents développements en matière de sécurité, d'économie, de technologie et de gouvernance régionale, en soulignant la continuité et les changements dans les trajectoires régionales, et en suggérant des mesures pratiques pour que le Canada puisse s'engager sur ces questions.

Dans le cadre de l'initiative indo-pacifique de la FAP Canada, financée par le gouvernement du Canada, le programme de bourses vise à approfondir les partenariats, à renforcer les réseaux régionaux et à élargir la compréhension canadienne de l'Indo-Pacifique.

Ensemble, ces essais déterminent les domaines dans lesquels l'engagement canadien demeure efficace, ceux qui pourraient demander un recalibrage et ceux dans lesquels les dynamiques émergentes exigent une plus grande attention stratégique alors que le Canada continue de faire progresser sa stratégie pour l'Indo-Pacifique.



Vers un partenariat Canada-Japon pour la technologie et l'innovation en matière de défense

Nanae Baldauff, chercheuse principale (non résidente) au Collège de défense de l'OTAN (Japon) et boursière de recherche sur la région indo-pacifique de la FAP Canada; **Jonathan Berkshire Miller**, chercheur principal à l'Institut Macdonald-Laurier (Canada)

Introduction

Les secteurs de la défense de l'Ouest connaissent un changement fondamental et structurel. Partant du simple fait que toute défense repose sur un secteur robuste en la matière, il y a une course mondiale pour mettre entre les mains de l'armée des technologies de pointe appartenant à des sociétés commerciales nationales. Ces efforts visant à intégrer des solutions commerciales nationales représentent un changement fondamental par rapport aux pratiques traditionnelles, comme la fabrication commerciale et les chaînes d'approvisionnement connexes qui migrent à l'étranger, les capacités sur mesure et la sous-utilisation de l'innovation et des progrès technologiques initialement développés à des fins non militaires.

L'[innovation en défense](#), qui se définit comme la transformation des idées et des connaissances en produits, processus et services nouveaux ou améliorés pour des applications militaires et à double usage, est un défi en

[raison d'une culture et d'un état d'esprit profondément conservateurs et insulaires au sein de l'armée](#). Mais la nécessité est bel et bien mère de l'invention. L'Ukraine, un pays qui a dû affronter un adversaire beaucoup plus grand et mieux équipé, a développé l'[un des écosystèmes technologiques de défense les plus dynamiques au monde](#). En outre, alors que le monde passe d'une approche centrée sur les plateformes à une approche centrée sur les données et le [développement des capacités défini par les logiciels](#), on ne saurait trop insister sur le rôle croissant des données, des logiciels, de l'intelligence artificielle (IA) et de l'apprentissage automatique (AA).

Le Canada et le Japon, deux membres clés du G7 et alliés des États-Unis, font partie des pays qui cherchent leur propre voie pour innover en matière de défense. À la fin de 2025, le Canada a créé l'[Agence d'investissement pour la défense](#) afin de simplifier l'approvisionnement et de l'arrimer de façon plus stratégique au profit des

industries nationales. Le Japon a mis sur pied l'Agence d'acquisition, de technologie et de logistique (ATLA) il y a plus de 10 ans et a depuis fondé un [Institut des sciences et de la technologie de l'innovation pour la défense](#). Les relations de défense entre les deux parties, à la recherche de partenariats synergétiques, s'accroissent d'année en année. Ottawa et Tokyo s'efforcent d'approfondir leur coopération en matière de sécurité et de défense en s'appuyant sur le [Plan d'action 2022 pour contribuer à une région indo-pacifique libre et ouverte](#).

De multiples possibilités de coopération

En l'espace de six mois, le Canada et le Japon ont signé deux accords historiques : l'un sur les renseignements de sécurité en juillet 2025 et l'autre sur le transfert d'équipement et de technologie en janvier 2026. Le moment est donc venu d'examiner les possibilités de coopération entre le Canada et le Japon en matière d'innovation de défense qui sont adaptées à l'ère numérique. Étonnamment, le point de départ n'est pas l'océan Pacifique, mais des partenariats stratégiques avec l'Union européenne (UE) et l'OTAN. Il y a aussi des possibilités dans l'alliance entre le Japon et les États-Unis, les formats multilatéraux et les relations bilatérales entre le Canada et le Japon.

Coopération au sein de l'UE

Compte tenu des antécédents d'Ottawa en matière de [déploiement en Europe et de son engagement de longue date en faveur de la sécurité européenne](#), le Canada participe déjà à de nombreuses initiatives de l'UE. Le Canada est un pays tiers participant actif à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE grâce à un accord-cadre de participation, et il a conclu un accord sur la sécurité de l'information avec l'UE en 2018. Le Canada s'est également joint à la coopération structurée permanente de l'UE (CSP), un cadre visant à renforcer les capacités militaires et l'interopérabilité de l'UE, en particulier en ce qui concerne la [mobilité militaire](#) et le [réseau des centres logistiques en Europe et de soutien aux opérations](#).

Plus récemment, le Canada est devenu le premier pays non européen à participer à l'instrument [Agir pour](#)

[la sécurité de l'Europe \(SAFE\)](#), le fonds de défense de 240 milliards \$ CA (150 milliards d'euros) pour l'approvisionnement commun, le renforcement des liens euro-atlantiques et l'ouverture aux fournisseurs canadiens de l'accès à des projets communs. En matière de recherche et d'innovation, les entités canadiennes bénéficient déjà d'une participation à Horizon Europe, un instrument de financement de ce domaine, d'une durée de sept ans d'une valeur de 154 milliards \$ CA (93,5 milliards d'euros).

Le Japon se met aussi de la partie. Des négociations ont commencé avec l'UE sur un accord de sécurité de l'information. En décembre dernier, le Japon et l'UE ont convenu en principe que le [Japon deviendrait partenaire associé du programme Horizon Europe](#). Comme pour le Canada, cette association se limitera au pilier II, qui couvre les défis mondiaux et la compétitivité des industries européennes.

Bien qu'il soit logique sur le plan opérationnel que le Canada se joigne à certains des projets de la CSP mentionnés ci-dessus, étant donné que de nombreux États membres de l'UE font également partie de l'OTAN, il est compréhensible que le Japon ne fasse pas partie de l'instrument. Le Japon n'est pas membre de l'alliance de défense collective euro-atlantique, et l'UE n'est pas encore reconnue par le Japon comme un acteur militaire à part entière. Cela dit, le Japon a été le premier pays de l'Indo-Pacifique à signer un [partenariat pour la sécurité et la défense avec l'UE](#), devant le Canada.

Ce qui est sans précédent, c'est que l'UE et le Japon ont convenu d'une [alliance pour la compétitivité](#) afin d'améliorer leur compétitivité commune de manière stratégique et de

croître ensemble grâce à la coopération. Cette alliance pour la compétitivité couvre 12 domaines, qui comprennent le commerce et la sécurité économique, la résilience de

« Ce qui distingue cette initiative est l'Alliance de compétitivité UE-Japon, conçue pour renforcer stratégiquement leur avantage concurrentiel commun et leur croissance mutuelle par la coopération. »

la chaîne d'approvisionnement, l'énergie, le secteur de la défense, l'espace, la recherche et l'innovation, et un partenariat numérique. Parmi les faits saillants, notons un accord de coopération entre le Japon et l'UE pour créer un réseau en lançant et en exploitant conjointement de petits satellites de communication. Bien que les détails ne soient pas encore connus, l'accord concerne l'ambition de l'UE de construire un actif spatial souverain, l'Infrastructure de résilience, d'interconnectivité et de sécurité par satellite (IRIS2), et le plan du Japon de développer son propre système. L'objectif stratégique de l'accord Japon-UE est [de réduire la dépendance](#) à l'égard de la technologie américaine, comme Starlink de SpaceX, un service Internet commercial fourni par une constellation de satellites en orbite basse. Les gouvernements ont de plus en plus conscience de la nécessité d'un contrôle souverain des ressources spatiales, surtout depuis qu'[Elon Musk a coupé l'accès de l'Ukraine à Starlink](#). La décision conjointe du Japon et de l'UE dans le contexte du développement des systèmes japonais et d'IRIS2 a peut-être été déclenchée par ce besoin même de redondance en temps de guerre. Compte tenu de cette exigence opérationnelle, le Canada souhaitera peut-être chercher des moyens de se joindre à cette collaboration entre le Japon et l'UE.

Coopération au sein de l'OTAN

« Contrairement au Canada, membre fondateur, les liens croissants du Japon avec l'OTAN passent souvent inaperçus, mais se sont intensifiés de manière constante ces dernières années. »

En ce qui concerne les capacités militaires, le Japon se tourne vers l'OTAN pour le dialogue et la coopération pratique. Comparativement au Canada, qui est un membre fondateur de l'Alliance, l'approfondissement de la coopération du Japon avec l'OTAN ces dernières années n'est peut-être pas évident, mais s'est développé.

Bien que le Japon ait resserré sa coopération globale avec l'OTAN, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre des « quatre de l'Indo-Pacifique », avec l'Australie, la

Nouvelle-Zélande et la République de Corée, la zone qui gagne le plus de terrain est celle du secteur militaire. Lors de son premier voyage dans l'Indo-Pacifique en avril 2025, le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, s'est rendu au Japon et a souligné l'importance de collaborer avec le Japon dans des domaines comme la production industrielle de défense, la cyberdéfense et la sécurité maritime. Fait inhabituel, M. Rutte a rencontré deux ministres japonais, celui de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, et celui de la Défense. Il s'est ensuite rendu à la base navale de Yokosuka et dans les installations de Kamakura Works de Mitsubishi Electric, qui développent et fabriquent des satellites et leurs composants. Le Japon et l'OTAN ont lancé le dialogue sur les équipements et industries militaires.

Le Japon est un partenaire de l'OTAN en matière d'interopérabilité depuis le sommet du pays de Galles de l'OTAN en 2014, lorsqu'il a signé l'[initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires](#) (PII). En tant que partenaire de la PII, le Japon a été admis à la [Conférence des directeurs nationaux des armements \(CDNA\) et au Groupe consultatif industriel \(NIAG\) de l'OTAN](#).

Alors que la délégation du Canada au NIAG est l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité, pour l'instant, la délégation du Japon au NIAG est la mission du Japon auprès de l'OTAN, composée de diplomates détachés de l'ATLA et du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie. Ce n'est peut-être qu'une question de temps avant que des associations japonaises (comme l'[Association japonaise du secteur de la défense](#) ou la [Société des entreprises japonaises de l'aérospatiale](#)) n'en deviennent des participantes régulières. Bien que la CDNA et le NIAG existent depuis longtemps, la [pertinence de ces regroupements a été rehaussée et reconnue](#) ces dernières années, en particulier depuis la guerre de la Russie contre l'Ukraine. La CDNA et le NIAG offrent des occasions idéales de rencontre aux représentants des industries canadienne et japonaise.

Bien que le Canada ne soit pas membre du Fonds pour l'innovation de l'OTAN, un fonds de capital-risque autonome de 1,4 milliard \$ CA (865 millions d'euros) qui soutient les technologies de défense de prochaine génération, le pays fait partie de l'Accélérateur

d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) de l'OTAN, auquel des entreprises canadiennes participent activement. Sur plus de 3 600 candidatures, 150 entreprises ont été sélectionnées pour faire partie de la cohorte des innovateurs du DIANA 2026. Ces entreprises prospères reçoivent un financement de 160 000 \$ CA (100 000 euros) et rejoignent la phase 1 du DIANA pendant six mois pour travailler sur des initiatives fondées sur leurs propositions. Certaines des entreprises seront invitées à participer à la phase 2 du programme, avec une subvention supplémentaire pouvant aller jusqu'à 485 000 \$ CA (300 000 euros) pour une autre période de six mois, afin de mettre encore plus en évidence leurs technologies et leurs solutions, en travaillant avec des investisseurs et des utilisateurs finaux pour trouver des moyens de les adopter. Un réseau de trois bureaux régionaux (Halifax, Londres et Tallinn) coordonne 17 sites d'accélérateurs et plus de 180 centres d'essai répartis dans l'Alliance.

Coopération dans le cadre de l'alliance entre le Japon et les États-Unis

L'ATLA du Japon et l'unité d'innovation en défense des États-Unis ont créé un organisme semblable au DIANA en 2024, le [Défi innovation mondial États-Unis-Japon](#). Étonnamment, le Canada participe également à l'initiative. Bien que les gagnants aient été deux entreprises américaines (dans les domaines de la biotechnologie et de la lutte contre la désinformation) et une entreprise japonaise d'IA, une entreprise de Toronto, [Resemble AI](#), s'est rendue en finale. Les États-Unis et le Canada ont en effet avantage à faire partie du DIANA et du cadre Japon-États-Unis. Pourquoi alors le Japon ne ferait-il pas partie du DIANA?

Ce centre d'innovation en matière de défense révèle également à quel point le Canada est intégré à l'écosystème des industries américaines de défense. En effet, le Canada (avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni) est [l'une des bases industrielles de défense des États-Unis](#). Bien que l'attitude belliqueuse du président des États-Unis, Donald Trump, à l'égard du Canada puisse inciter ce dernier à s'éloigner des Américains pour se rapprocher de la base de défense et de technologie des Européens, [ce serait un désastre économique](#); conséquemment, une rupture nette avec les États-Unis est invraisemblable.

Coopération dans l'Indo-Pacifique

L'Indo-Pacifique offre d'autres possibilités. Le Canada et le Japon font tous deux partie du Partenariat pour la résilience des industries indo-pacifiques (PIPIR), un forum multilatéral réunissant 14 partenaires indo-pacifiques et euro-atlantiques. L'objectif est de créer un écosystème fiable sur [quatre volets de travail](#) : la durabilité fondée sur les capacités régionales d'entretien, de réparation et de révision, la coproduction bilatérale ou multilatérale, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et les politiques et l'optimisation. L'un des projets du PIPIR, par exemple, développe de petits systèmes aériens sans équipage.

AUKUS, un partenariat trilatéral en matière de sécurité entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis pour que l'Australie fasse l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire, est une autre occasion. Bien que le [Canada ait été consulté au sujet de son adhésion](#) au pilier 2 de l'AUKUS, qui met l'accent sur les technologies émergentes et avancées, aucun projet précis n'est indiqué. Le fait que le Japon soit un partenaire dans ce cadre serait une occasion d'y attirer le Canada.

Coopération bilatérale

Le 30 octobre 2025, en marge du sommet sur la coopération économique Asie-Pacifique, en Corée du Sud, le premier ministre canadien, Mark Carney, et le président sud-coréen, Lee Jae Myung, ont [annoncé](#) un partenariat bilatéral ambitieux de coopération en matière de sécurité et de défense. Le partenariat couvre la coopération et l'interopérabilité entre militaires, l'industrie de la défense, l'innovation, les cybermenaces et les menaces hybrides.

Il est temps que le Japon cesse de voir le Canada avec l'optique habituelle du G7 pour le considérer comme un partenaire puissant et dynamique avec qui il pourra relever avec audace les défis en matière de sécurité et de défense. La première ministre du Japon, Sanae Takaichi, a [affirmé](#) l'objectif du Japon de promouvoir vigoureusement une région indo-pacifique libre et ouverte, que c'était un pilier de la diplomatie japonaise, et qu'elle voulait faire évoluer cette vision dans le temps, en renforçant la coopération avec des pays ayant les mêmes valeurs fondamentales. Le Canada doit être à l'avant-plan de ces efforts. [Un sondage](#)

[récent](#) a montré que le Japon est l'État que les Canadiens voient le plus favorablement (82 % ont une opinion favorable), devant l'Australie (80 %), la Nouvelle-Zélande (77 %), le Royaume-Uni (76 %), le Mexique (69 %), la Corée du Sud (62 %) et Taïwan (60 %). Avec cette opinion positive du public envers le Japon, les liens de ce dernier et du Canada en matière de défense sont prêts à relever des défis communs. L'innovation en matière de défense doit être au cœur de cette ambition.

Quels seraient les développements? Les scénarios les plus viables pour l'innovation bilatérale par la technologie sont à l'intersection de la réforme de l'industrie canadienne de la défense et de la modernisation accélérée par le Japon de l'ensemble de l'écosystème de la défense.

Grâce à la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense d'Ottawa, le processus d'approvisionnement devrait être plus efficace. L'Agence prévoit lancer un certain nombre de projets qui susciteront l'intérêt du marché intérieur (en particulier avec la croissance des petites et moyennes entreprises innovantes) et créer des partenariats avec des écosystèmes étrangers fiables. Ce sont là autant de conditions que le Japon recherche dans un partenaire alors qu'il passe à des modèles d'innovation ouverts et collaboratifs. Les capacités canadiennes en matière d'IA, d'apprentissage automatique, de surveillance spatiale, de technologies quantiques, de systèmes autonomes à l'épreuve de l'Arctique et de chaînes d'approvisionnement résilientes en minéraux critiques s'harmonisent bien avec les orientations japonaises définies dans le programme de renforcement de la défense et les nouvelles [initiatives](#) en matière de science, de technologie et d'innovation.

Cette approche pourrait se traduire par des défis de recherche communs, des bancs d'essai mis en commun et des environnements combinés d'évaluation des utilisateurs en tirant parti des programmes d'innovation du DIANA, au Canada, et de l'ATLA, au Japon. Les projets pilotes trilatéraux, qui sont de petite envergure, ciblés et commercialement viables, pourraient constituer un premier pas pratique pour relier les PME canadiennes, les

entreprises japonaises de premier plan et les intégrateurs américains dans le cadre de programmes comme le PIPIR, le Défi innovation mondial États-Unis-Japon et les défis thématiques ciblés du DIANA.

Coopération trilatérale

En plus d'être avantageuse, la collaboration avec les États-Unis est une exigence structurelle pour tout partenariat entre le Canada et le Japon en matière de défense et d'innovation. Les deux États font partie intégrante de la base des industries américaines de défense, dépendent des cadres de contrôle des exportations des États-Unis et ont des besoins semblables en matière d'interopérabilité et d'accès garanti à des technologies habilitantes essentielles. Au lieu de dupliquer les initiatives, Ottawa et Tokyo peuvent compléter celles des États-Unis, puisque chaque partenaire en innovation possède un avantage comparatif différent : Au Canada, l'écosystème de recherche est avancé, le pays participe au DIANA, il est bien intégré dans le NORAD, et il connaît les exigences de défense nord-américaines. Quant au Japon, son industrie est de grande envergure, il possède une culture de prototypage rapide et il a la capacité de convertir les technologies commerciales en systèmes militaires déployables.

Un modèle trilatéral auquel participeraient le Canada, le Japon et les États-Unis permettrait de synchroniser les cycles d'expérimentation communs, de coordonner le développement conjoint de technologies à double usage et de les intégrer plus harmonieusement aux documents d'exploitation des États-Unis. Ce format réduirait également le dédoublement des investissements, assurerait la conformité aux exigences de sécurité et faciliterait la mise à l'échelle rapide des solutions pour les innovateurs canadiens et japonais en utilisant les signaux de demande américains.

Essentiellement, un corridor d'innovation trilatéral approprié serait le point tournant de la coopération entre le Canada et le Japon, qui passeraient d'une aspiration bilatérale à un pilier stratégiquement cohérent dans les théâtres d'opérations indo-pacifique et nord-américain aussi bien que dans l'architecture de sécurité élargie les reliant.



Coopération Taïwan-Japon en matière de sécurité dans les domaines maritime et spatial : incidences stratégiques pour le Canada

Yujen Kuo, Ph. D., directeur et professeur à l'*Institute of China and Asia-Pacific Studies* de l'Université nationale Sun Yat-sen, à Taïwan; chercheur de la *Fondation Asie Pacifique du Canada*

Au cours des dix dernières années, la coopération Taïwan-Japon en matière de sécurité a évolué, passant d'échanges fonctionnels discrets à un partenariat plus structuré, stratégique et explicitement affirmé, sous l'effet de menaces régionales communes. Depuis plusieurs années, la Chine a considérablement intensifié la pression militaire qu'elle exerce sur Taïwan par des tactiques de zone grise, des incursions régulières dans la zone d'identification de défense aérienne (ZIDA) de Taïwan, et des exercices à feu réel simulant des scénarios de blocus. Dans le même temps, elle a renforcé sa présence maritime en mer de Chine orientale, notamment autour des îles Diaoyu (ou Senkaku), en mobilisant des navires de garde-côtes et une milice maritime formée par l'État afin de défendre ses revendications de souveraineté.

La survie de Taïwan est de plus en plus perçue comme essentielle au maintien d'un corridor maritime libre allant de la mer de Chine méridionale à la mer de Chine

orientale, un couloir garantissant les importations d'énergie du Japon et le commerce international. De plus, compte tenu de la proximité géographique de Taïwan et du Japon (l'île de Yonaguni se situe à seulement 110 kilomètres de la côte est de Taïwan), ces évolutions de la situation sont étroitement imbriquées. Le lien stratégique entre l'environnement sécuritaire de Taïwan et la posture défensive du Japon dans ses îles du Sud-Ouest fait passer la coopération Taïwan-Japon d'un enjeu diplomatique secondaire à une priorité directe en matière de sécurité nationale pour Tokyo.

Bien que l'absence de relations diplomatiques officielles impose des contraintes institutionnelles, les deux gouvernements ont développé un réseau à multiples niveaux de coopération dans les domaines maritime et spatial. En 2021, une déclaration historique de l'ancien premier ministre Shinzo Abe a redéfini l'interdépendance stratégique entre Taïwan et le Japon, et catalysé de

nouvelles formes de mobilisation; allant de la diplomatie parlementaire à la recherche en politiques liées à la défense. Dans cette déclaration, le premier ministre indiquait que la sécurité de Taïwan constituait un élément central de la planification stratégique japonaise dans la région indo-pacifique. La stratégie nationale de sécurité, la stratégie nationale de défense et le programme de renforcement de la défense du Japon de 2022 ont également marqué des changements historiques de politique, incluant des augmentations significatives des dépenses de défense, le renforcement des capacités de riposte, la reconnaissance de la stabilité du détroit de Taïwan comme un intérêt central, et la reconnaissance de la coercition militaire chinoise comme le principal défi stratégique pour le Japon. Pour la première fois à la Diète, la première ministre Takaichi Sanae a reconnu que la situation à Taïwan constituait une menace existentielle pour le Japon, pouvant justifier l'usage du droit à la légitime défense collective.

Les conséquences de la coopération non diplomatique s'étendent bien au-delà des relations bilatérales entre Taïwan et le

Japon. Le Canada, en tant que partie prenante active de la sécurité dans la région indo-pacifique, reconnaît de plus en plus l'importance de la sécurité de Taïwan pour

la stabilité des chaînes d'approvisionnement, la sécurité maritime et la résilience démocratique. Comme énoncé dans la [Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#), la sécurité et la stabilité de la région sont essentielles à la prospérité et à l'avenir du Canada, un engagement plus fort des partenaires régionaux est donc demandé. En examinant la trajectoire de la coopération Taïwan-Japon, le Canada peut tirer des enseignements pour développer des relations stratégiques plus approfondies avec Taïwan,

« Acteur clé de la sécurité indo-pacifique, le Canada reconnaît de plus en plus l'importance de la stabilité de Taïwan pour la résilience des chaînes d'approvisionnement, la sécurité maritime et la solidité démocratique. »

notamment à l'aide partenariats axés sur la défense et alignés sur un ordre international ouvert et fondé sur des règles.

Aperçu de la coopération Taïwan-Japon en matière de sécurité

1. Coopération institutionnelle des services de garde-côtes

Les évolutions les plus concrètes observées dans la coopération Taïwan-Japon en matière de sécurité ces dix dernières années se sont concentrées sur la collaboration des services de garde-côtes, ce qui laisse supposer une volonté mutuelle d'éviter la confrontation militaire directe avec la Chine tout en gérant les risques d'escalade dans les domaines maritimes. Le dialogue sur la coopération des affaires maritimes de 2016 entre Taïwan et le Japon a créé un mécanisme officiel pour traiter les questions comme la gestion des pêches, la sécurité maritime et les communications en cas de crise. Un protocole d'entente de 2021 conclu entre les garde-côtes de Taïwan et du Japon a établi des cadres de coopération pour la formation conjointe, les visites de navires et l'application du droit maritime. Les exercices conjoints réguliers se sont concentrés sur les missions de recherche et sauvetage (SAR), la protection de l'environnement et les opérations de lutte contre la piraterie, et se sont progressivement étendus à des réponses coordonnées face aux activités maritimes de zone grise. Cette approche renforce la capacité de Taïwan à gérer des menaces de sécurité non traditionnelles, tout en enseignant aux institutions japonaises l'environnement opérationnel de Taïwan dans la mer de Chine orientale, une étape essentielle à la planification conjointe des scénarios d'urgence, tout en respectant les sensibilités politiques.

2. Connaissance du domaine maritime et partage de renseignements

La connaissance du domaine maritime constitue un domaine central de coopération discrète, avec partage d'information et coordination opérationnelle à huis clos. L'intégration de réseaux de radars, l'échange

d'images satellites et le partage de données sur les navires non identifiés, y compris la milice maritime chinoise, jouent un rôle décisif dans la détection d'indicateurs préalables à une invasion ou à un blocus.

Bien qu'une telle coopération soit classifiée, de nombreux experts en sécurité et fonctionnaires retraités japonais, comme l'amiral à la retraite Takei Tomohisa, ont publiquement reconnu son importance. La position géographique de Taïwan lui procure une capacité d'observation unique : les ressources taïwanaises assurent la surveillance du détroit de Bashi, passage stratégique entre Taïwan et les îles Batanes (Philippines), reliant la mer de Chine méridionale au Pacifique et constituant un point de passage clé pour la Marine de l'Armée populaire de libération (PLAN) de la Chine. Pour le Japon, ce détroit est essentiel au suivi des activités sous-marines de la Chine dans la région du Pacifique occidental.

3. Dialogue en matière de politique de défense et diplomatie parlementaire

Compte tenu du manque de reconnaissance diplomatique officielle, les mécanismes politiques ont principalement privilégié les échanges législatifs. Les deux gouvernements ont établi des « associations amicales Taïwan-Japon » parlementaires et facilité des visites de représentants élus et de conseillers principaux en sécurité. Les collaborations entre groupes de réflexion, notamment l'Institut taïwanais de recherche en politique nationale et la Fondation Prospect, ainsi que la Fondation pour la paix Sasakawa et l'Institut japonais des affaires internationales, entre autres, facilitent également les échanges liés à la sécurité sur la planification des scénarios d'urgence et la sécurité des chaînes d'approvisionnement. Ces échanges normalisent le partenariat stratégique et créent l'infrastructure intellectuelle nécessaire à la coopération future en matière de défense.

4. Sécurité économique et résilience de la chaîne d'approvisionnement

La coopération en matière de sécurité n'est pas limitée aux dimensions militaires. Taïwan et le Japon ont renforcé la coordination dans la fabrication de semi-

conducteurs, la diversification des importations de terres rares et le développement de l'infrastructure numérique, reconnaissant que la concurrence stratégique avec la Chine est fondamentalement une rivalité portant sur la maîtrise des technologies essentielles et la circulation de l'information. Les investissements de la TSMC dans l'installation de Kumamoto au Japon symbolisent un alignement stratégique plus marqué entre Taïwan et le Japon : alors que le Japon recherche la souveraineté technologique, Taïwan vise la redondance stratégique pour réduire les risques de guerre. L'alliance autour des semi-conducteurs augmente la force de dissuasion en signalant que la sécurité des chaînes d'approvisionnement des semi-conducteurs n'est pas seulement une préoccupation de Taïwan, mais une question d'intérêt mondial partagé.

« Cette alliance sur les semi-conducteurs renforce la dissuasion en présentant la sécurité des chaînes d'approvisionnement comme une priorité mondiale collective, et non comme un simple fardeau taïwanais. »

Coopération en matière de sécurité maritime entre les services de garde-côtes de Taïwan et du Japon

En juillet 2024, les garde-côtes du Japon et ceux de Taïwan ont mené des exercices de coordination pour le sauvetage et la recherche au large des péninsules d'Izu et de Boso, au Japon. Bien que ces exercices aient été officiellement non militaires, ils ont marqué le lancement des premiers entraînements conjoints de ce type depuis 1972.

Ces exercices reflètent une collaboration institutionnelle progressive développée sur dix ans. La coopération officielle a débuté avec le protocole d'entente (PE) complet de 2010, qui engageait les deux parties à favoriser la sécurité et l'ordre maritimes. Est venu ensuite un PE consacré à la recherche et au sauvetage en mer en 2017 et plus récemment, en février 2024, un PE sur la coopération en matière de recherche et de sauvetage en mer, qui a probablement servi de cadre aux exercices menés en juillet.

La fonction principale de cette coopération renforcée entre garde-côtes est double : gérer les activités de zone grise et établir la connaissance du domaine maritime. L'utilisation d'activités de zone grise par la Chine exige une réponse fondée sur les règles.

« La coopération entre garde-côtes offre un outil essentiel de désescalade tout en préservant les droits maritimes. »

1. Gestion des activités de zone grise

Les activités de zone grise, c'est-à-dire les activités de coercition menées sous le seuil d'un conflit armé, sont devenues l'outil principal utilisé par la Chine contre Taïwan et le Japon. Elles comprennent les incursions continues de l'Armée populaire de libération de Chine dans la ZIDA de Taïwan, la présence de garde-côtes chinois autour des îles Diaoyutai, le suivi des navires de pêche par la milice maritime chinoise, et la guérilla judiciaire à travers la loi de 2021 sur la garde côtière de la Chine, autorisant le recours à la force. La coopération des services de garde-côtes de Taïwan et du Japon sert de mécanisme visant à prévenir l'escalade sans abandonner les droits maritimes, ce qui met en évidence un modèle de réponse conforme aux règles, ancré dans le droit maritime international.

2. Préservation de la liberté de navigation

Taïwan se trouve au centre de la première chaîne d'îles dans le Pacifique. Les voies maritimes de communication sécurisées entre la mer de Chine méridionale et le Japon passent à proximité de Taïwan. Tout scénario de conflit qui interromprait le transport maritime aurait une incidence immédiate sur l'approvisionnement énergétique, les importations alimentaires et la logistique industrielle du Japon. La coopération en matière de connaissance du domaine maritime, les exercices régionaux dans le cadre du Forum mondial des gardes côtières, et les missions conjointes d'aide humanitaire et secours aux sinistrés (AHSS) renforcent la norme internationale de liberté de navigation, un intérêt que le Canada partage en tant que nation commerçante jouissant d'un accès direct au Pacifique.

La coopération des services de garde-côtes sert de mécanisme vital pour réduire les tensions sans abandonner les droits maritimes. Ces activités démontrent une volonté mutuelle de renforcer la préparation opérationnelle et gérer les risques d'escalade sous le seuil d'un conflit armé. Bien que Taïwan et le Japon n'aient pas mené d'exercices militaires conjoints, les activités de renforcement des capacités maritimes entre les services de garde-côtes simulent des aspects de coordination en temps de guerre, notamment l'interopérabilité des communications lors des opérations de recherche et sauvetage en mer et la coordination de l'évacuation des ressortissants nationaux dans les scénarios de conflits armés.

3. Coopérations entre les agences spatiales

Les capacités satellitaires de la Chine se développent rapidement tant en ampleur qu'en sophistication, soulignant le rôle crucial de l'espace dans la guerre moderne. Cette menace a aggravé les préoccupations en matière de sécurité régionale, comme le montre l'article V du Traité de sécurité entre les États-Unis et le Japon signé en juillet 2024, qui aborde désormais les menaces « vers, depuis ou dans l'espace ».

Le déploiement réussi de Starlink en Ukraine pour maintenir les capacités C4ISR en situation d'urgence sert d'avertissement évident pour Taïwan et le Japon. Compte tenu de la vulnérabilité des câbles sous-marins, souvent endommagés même en temps de paix, et de la dépendance aux réseaux situés à proximité de Taïwan, il faut urgemment élaborer un système de secours robuste et inattaquable à l'aide de satellites en orbite basse. Les systèmes de communication spatiaux sont essentiels aux opérations militaires, ce qui veut dire que la résilience dans ce domaine est cruciale pour maintenir les opérations et coordonner l'aide internationale pendant un conflit.

Pour sécuriser sa position, Taïwan investit de manière stratégique dans des technologies spatiales comme ressource stratégique majeure en période de guerre. L'agence spatiale de Taïwan (TASA) et le ministère des Affaires numériques (MODA) dirigent

cette initiative. En juillet 2024, le MODA a annoncé une couverture complète des signaux satellitaires en orbite basse et moyenne pour Taïwan et ses îles périphériques. Ce réseau permet d'assurer la continuité des communications militaires même en cas de défaillance des systèmes terrestres. Le plan à long terme de développement des technologies spatiales (B5G) de Taïwan alloue un investissement considérable de 836,8 millions \$ US sur 10 ans pour accélérer ses objectifs d'autonomie. Le plan se concentre sur le développement de satellites de communication en orbite basse (LEO) locaux, la mise en place d'un site de lancement national et la formation de talents locaux. Les secteurs clés de Taïwan (semi-conducteurs avancés et écosystème TIC solide) devraient révolutionner les plateformes satellitaires LEO, rendant ce composant spatial essentiel plus petit, plus compact et beaucoup plus efficace.

Alors que l'agence d'exploration spatiale du Japon (JAXA) dispose d'un budget plus important et d'une trajectoire historique plus longue que celle de Taïwan, les prouesses stratégiques de Taïwan dans le secteur en rapide évolution des satellites LEO préparent le terrain pour un partenariat puissant. La TASA et la JAXA ont signé un protocole d'entente de coopération en 2024 pour tirer parti des atouts technologiques des deux économies afin de renforcer la résilience et la sécurité des systèmes de communication régionaux.

Conséquences pour la coopération en matière de sécurité entre Taïwan et le Canada

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique de 2022 insiste sur la coopération en matière de sécurité maritime, les chaînes d'approvisionnement critiques et la résilience démocratique. La coopération Taïwan-Japon offre des enseignements concrets pour le rôle régional émergent du Canada.

1. Coopération en matière de sécurité maritime et de garde côtière

Le modèle Taïwan-Japon offre au Canada un cadre pragmatique pour les échanges de services SAR et

AHSS avec Taïwan, la participation à des forums multilatéraux de garde-côtes, le partage de pratiques d'excellence en matière de gouvernance arctique et la collaboration en formation et application du droit maritime. Cette approche est en harmonie avec la diplomatie internationale axée sur le droit appliquée par le Canada et soutient un ordre maritime fondé sur les règles.

2. Partenariats en matière de sécurité de la chaîne d'approvisionnement et de technologies

La collaboration autour des semi-conducteurs de Taïwan et du Japon met en lumière un modèle pour la coopération entre le Canada et Taïwan, y compris la recherche conjointe sur les semi-conducteurs avec les grappes technologiques canadiennes, l'intégration du Canada aux réseaux de R et D mondiaux de la TSMC et les partenariats en matière de gouvernance de l'IA, de cybersécurité et de technologies quantiques. En traitant la coopération technologique critique comme une politique en matière de sécurité, le Canada peut intégrer la diplomatie économique à sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique.

3. Cadre « minilatéral » + Taïwan

Les partenariats les plus solides du Canada dans la région indo-pacifique, avec l'Australie, le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis, pourraient favoriser une intégration accrue de Taïwan. Elle pourrait se faire au moyen de dialogues politiques parallèles : forums de groupes de réflexion, coordination parlementaire sur la résilience démocratique et la cybersécurité, avec la participation d'agences taïwanaises, japonaises et canadiennes. Ce cadre reproduit l'architecture stratégique informelle établie entre Taïwan et le Japon avec le soutien des États-Unis.

« Les principaux alliés indo-pacifiques du Canada — Australie, Japon, Corée du Sud et États-Unis — pourraient intégrer plus pleinement Taïwan. »

4. Secours en cas de catastrophe et évacuation

Le Canada a un intérêt national direct dans la planification des situations d'urgence, car des milliers de ressortissants canadiens vivent à Taïwan. Dans le cas d'une crise du détroit de Taïwan, le Canada compterait énormément sur le Japon pour coordonner les opérations d'évacuation, le soutien par transport aérien et les corridors humanitaires. Élaborer des mécanismes préétablis avec Taïwan et le Japon permet d'assurer la sécurité des ressortissants canadiens et de renforcer les capacités de gestion des crises régionales du Canada.

Conclusion

Malgré l'absence de liens diplomatiques officiels entre les deux pays, la coopération en matière de sécurité entre Taïwan et le Japon offre un modèle discret, mais puissant, qui redéfinit l'architecture de sécurité de la région indo-pacifique. Les deux pays ont renforcé leur collaboration en matière de sécurité maritime, de cybersécurité, de technologies spatiales, de MDA, d'AHSS, de résilience

de la chaîne d'approvisionnement, d'échanges de renseignements et de dialogues stratégiques. Ce modèle montre que pour éviter la guerre, il ne suffit pas d'alliances militaires : établir une résilience stratégique au moyen d'une coopération à multiples niveaux rend les manœuvres de coercition coûteuses et le conflit imprévisible pour les agresseurs.

L'expérience de la coopération Taïwan-Japon est une source de renseignements précieux pour le Canada. À l'aide de la coopération des services de garde-côtes, d'alliances technologiques et de cadres minilatéraux, le Canada peut soutenir la sécurité de Taïwan de façon à renforcer l'ordre international fondé sur les règles et la résilience démocratique. En reconnaissant l'importance stratégique de Taïwan et en poursuivant la coopération pratique fondée sur des valeurs communes, le Canada pourra devenir une partie prenante fiable dans le domaine de la sécurité de la région Indo-Pacifique, ce qui contribuera à la paix et à la stabilité dans l'une des régions les plus importantes sur le plan stratégique.



La diplomatie indienne en matière de défense prend forme dans le Pacifique occidental

Don McLain Gill, chargé de cours, département des études internationales, Université De La Salle (Philippines), chercheur de la Fondation Asie Pacifique du Canada

Le mois de novembre 2025 a été chargé pour la diplomatie indienne en matière de défense dans l'océan Pacifique occidental, marqué par une série d'exercices maritimes bilatéraux et multilatéraux. Ces activités coïncidaient avec le dévoilement par le Lowy Institute de l'[Asia Power Index 2025](#), un rapport annuel qui analyse les fluctuations et les transitions dans la hiérarchie des puissances asiatiques.

Parmi les conclusions intéressantes du rapport, notons l'élévation du statut de l'Inde du rang de puissance moyenne à celui de grande puissance, troisième après les États-Unis et la Chine, tous deux classés comme des superpuissances.

Bien que le rapport [souligne](#) l'amélioration du statut général de l'Inde, le pays doit développer sa diplomatie en matière de défense. L'Inde est traditionnellement une puissance dans l'océan Indien, mais son rehaussement au rang de grande puissance dans l'Indo-Pacifique dépend beaucoup de la profondeur, de la constance et de la portée de sa coopération en matière de sécurité dans le Pacifique

occidental. À cet égard, fin 2025, New Delhi a cherché à tirer parti de sa croissance en capacités matérielles pour faire progresser une politique étrangère plus efficace dans la sous-région occidentale de l'Indo-Pacifique.

Le « Quad » garde son importance

Entre octobre et novembre 2025, la marine indienne a participé à une série d'activités bilatérales et multilatérales de coopération en matière de sécurité maritime avec ses trois partenaires du « Quad », soit le Japon, les États-Unis et l'Australie.

La Marine indienne et la Force maritime d'autodéfense du Japon ont [effectué](#) la phase maritime de l'exercice maritime annuel Japon-Inde 2025 du 16 au 18 octobre. L'exercice, qui s'est déroulé au large de Yokosuka, au Japon, comprenait diverses opérations, notamment des exercices avancés de lutte anti-sous-marin et de défense antimissile, ainsi que des mesures de renforcement de la confiance, comme

des visites entre ponts, une planification opérationnelle conjointe et l'échange de pratiques d'excellence.

Du 10 au 18 novembre, la Marine indienne s'est jointe à la Marine américaine, à la Force maritime du Japon et à la Marine royale de l'Australie pour l'édition 2025 de l'exercice naval de Malabar au large de Guam.

Malabar, un exercice naval d'abord bilatéral entre l'Inde et les États-Unis, est devenu la principale occasion de collaboration navale entre les quatre pays du « Quad ». Même si les désaccords politiques entre le président des États-Unis Donald Trump et le premier ministre de l'Inde Narendra Modi à propos des tarifs douaniers ont entraîné le report du sommet du « Quad » en 2025, qui devait se tenir en Inde, l'exercice Malabar de cette année a montré que, malgré des dissensions politiques temporaires, les quatre pays sont [assez matures](#) pour se concentrer sur l'objectif principal (mais moins ouvertement évoqué) de l'arrangement quadrilatéral : dissuader et défier l'aventurisme militaire de la Chine dans l'Indo-Pacifique.

En conséquence, l'exercice Malabar 2025 comprenait plusieurs opérations spécialisées visant à améliorer l'interopérabilité et la préparation commune aux défis structurels auxquels la région est confrontée, en particulier la mise en œuvre par la Chine de sa [stratégie des deux océans](#), qui lui a permis d'étendre sa portée navale bien au-delà du Pacifique occidental. À cet égard, l'emplacement était idéal pour l'exercice, étant donné que Guam est une cible potentielle dans les plans militaires chinois pour le Pacifique. La participation de l'Inde à l'exercice indique la reconnaissance par New Delhi de l'importance de cet espace essentiel pour la paix et la stabilité dans l'Indo-pacifique.

Immédiatement après Malabar, l'Inde et l'Australie ont [lancé](#) leur exercice maritime annuel dans le Pacifique. Bien que ces exercices de coopération soient annuels, leur persistance et la volonté de les poursuivre dans un contexte d'insécurité croissante dans la région indiquent que les pays du Quad comprennent bien la nécessité d'unir leurs efforts et de maximiser leurs capacités pour préserver l'ordre établi dans la région indo-pacifique. L'Inde pourrait également envisager d'étendre son [exercice aérien Cope](#) annuel avec les États-Unis au Japon et à l'Australie.

Diplomatie en matière de défense en Asie du Sud-Est

Outre les engagements productifs de l'Inde dans le cadre du Quad, diverses collaborations en matière de défense ont eu lieu simultanément en Asie du Sud-Est. Du 11 au 27 novembre, les armées indienne et vietnamienne ont [effectué](#) leur exercice annuel VINBAX dans ce pays d'Asie du Sud-Est. L'exercice de cette année visait à développer la confiance stratégique que les deux armées ont cultivée ces 30 dernières années. À cet égard, les activités allaient d'exercices de simulation à des activités professionnelles complètes sur le terrain visant à améliorer l'interopérabilité et la planification pour divers problèmes de sécurité non traditionnels. Notons que l'Inde est le seul pays à avoir mené un tel exercice bilatéral avec le Vietnam.

Dans le domaine maritime, les marines indienne et philippine ont [mené](#) une activité de coopération dans la mer des Philippines occidentales le 26 novembre. C'était le deuxième exercice entre les deux pays en trois mois. C'était aussi le cinquième navire de la Marine indienne à visiter le pays au cours de la même période. La fréquence accrue des activités collaboratives dans le domaine maritime souligne la volonté de l'Inde d'engager davantage de ressources pour maintenir son partenariat stratégique récemment [renforcé](#) avec les Philippines, annoncé en août 2025.

Du 23 au 29 novembre, la corvette INS *Karmuk* de classe Kora de la Marine indienne a [participé](#) au cinquième exercice SITMEX 2025 aux côtés de la Marine de la République de Singapour et de la Marine royale thaïlandaise. La phase maritime de l'exercice s'est déroulée le long de la frontière maritime internationale et a nécessité des manœuvres complexes et des exercices tactiques coordonnés entre les trois participants. Le lancement de SITMEX en 2019 a été catalysé par la diplomatie indienne en matière de défense dans l'Indo-Pacifique. En fait, dans un discours prononcé en 2018 lors du dialogue Shangri-La, M. Modi a [laissé entendre](#) que pourrait être inauguré un exercice trilatéral entre l'Inde, Singapour et un autre pays d'Asie du Sud-Est.

Le SITMEX est une autre indication de la volonté de l'Inde d'user de ses capacités matérielles croissantes pour établir une politique étrangère qui favorise la collaboration de

sécurité fonctionnelle avec des partenaires des deux côtés de l'Indo-Pacifique. L'exercice de cette année, organisé par Singapour, a également donné lieu à des activités spécialisées de manœuvre, de navigation et d'artillerie.

Parallèlement à ces développements, le ministre indonésien de la Défense, Sjafrie Sjamsoeddin, a rencontré à Delhi son homologue indien, Rajnath Singh, le 27 novembre pour se pencher sur des moyens d'élargir leur partenariat stratégique global bilatéral dans le domaine de la collaboration en matière de sécurité. À cet égard, les deux dirigeants ont [appuyé](#) le projet de création d'un Comité mixte de coopération industrielle de défense qui servirait de principal mécanisme de dialogue pour renforcer la coopération entre les industries de défense des deux pays.

Alors que l'Inde cherche à accroître sa contribution à la sécurité en Asie du Sud-Est, elle ne peut se contenter de ses seuls exercices navals et de ventes d'armes, malgré leur importance. L'Inde doit adapter ses collaborations aux objectifs généraux de défense des États de la région et mieux s'intégrer aux feuilles de route de modernisation de ses voisins. Elle doit donc se concentrer davantage sur la recherche et le développement, l'échange de technologies et les activités de réparation et d'entretien.

À cet égard, l'Indonésie [prévoit acquérir](#) des sous-marins français de classe Scorpène. La vaste expérience de l'Inde en développement de sous-marins et en gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les sous-marins Scorpène, pourrait en faire un partenaire important en matière de réparation et d'entretien. En outre, si l'Indonésie [met en œuvre](#) son plan d'acquisition du système de missiles supersoniques BrahMos auprès de l'Inde, cette dernière aura davantage de possibilités de s'intégrer encore plus dans les plans de modernisation de la défense de l'Indonésie.

Ne pas relâcher les efforts

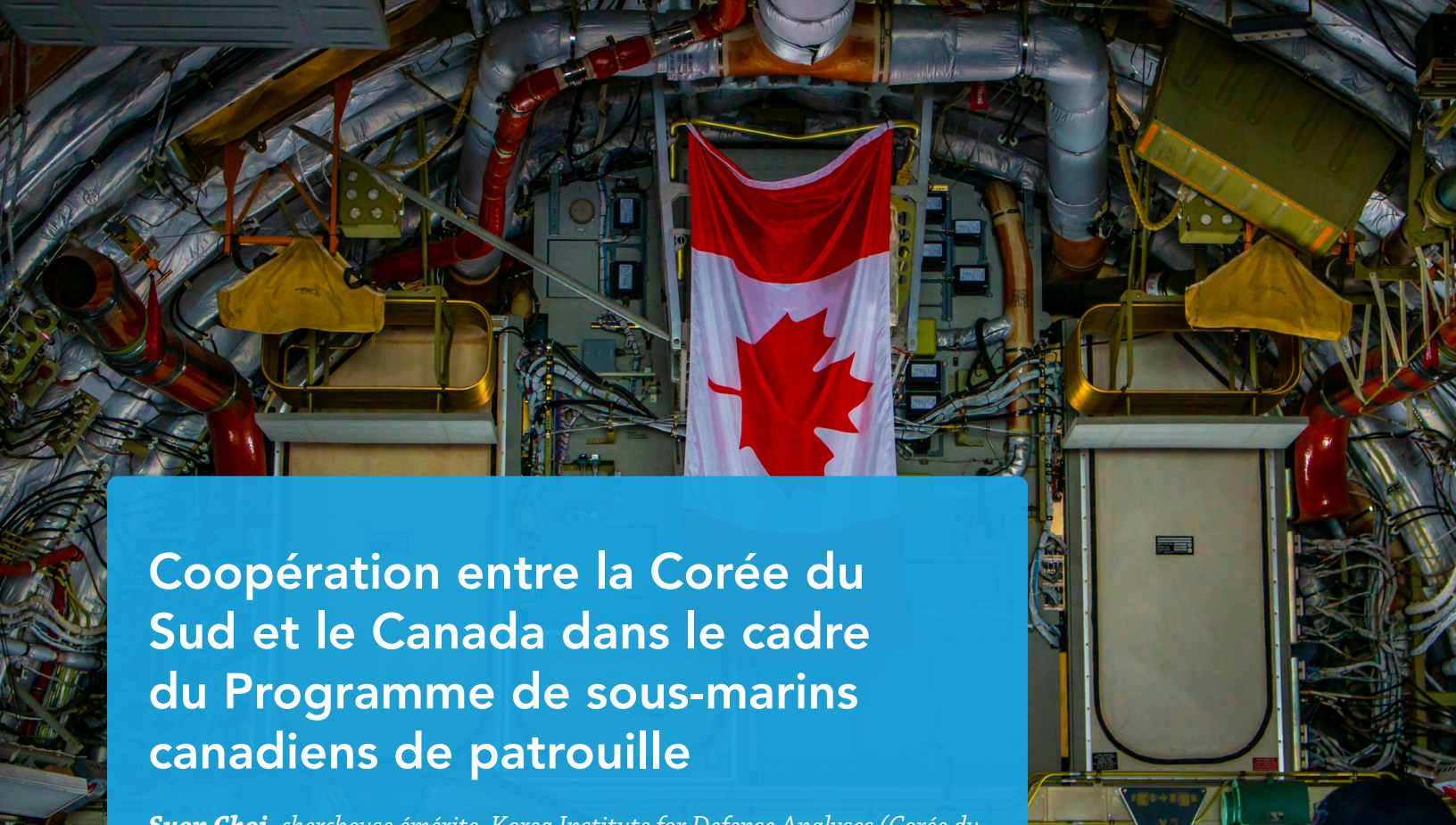
Les récents engagements de l'Inde en matière de sécurité sont des exemples positifs de ses efforts de diplomatie en matière de défense dans le Pacifique occidental. Ces activités rassurent également quant à la volonté de New Delhi d'utiliser ses ressources pour améliorer sa position de défense dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique. New Delhi reconnaît que, pour améliorer considérablement sa position dans le Pacifique occidental, l'Inde doit continuer à travailler avec des partenaires clés.

Toutefois, les attentes doivent être conservatrices quant au degré d'implication militaire de l'Inde dans la sous-région, en particulier en situation critique. L'Inde peut s'intégrer dans les plans de modernisation de la défense de ses voisins d'Asie du Sud-Est en donnant la priorité à la coopération dans des domaines où elle a une grande expérience, comme le soutien logistique, la réparation et l'entretien et le développement stratégique d'infrastructures.

À cet égard, une Inde plus active dans le Pacifique offrirait davantage d'options de sécurité aux États de la région et contribuerait à la liberté et à l'ouverture de l'Indo-Pacifique. Le défi pour New Delhi est donc d'assurer la continuité de sa politique pour le Pacifique occidental, auquel le pays, traditionnellement, n'accorde pas la même importance qu'à l'océan Indien.

Alors que les tensions entre États augmentent dans l'Indo-Pacifique, l'Inde devra démontrer son engagement à défendre ses intérêts des deux côtés de la région.

« ... un Inde plus engagée dans le Pacifique élargirait les options de sécurité des États régionaux et ferait progresser un Indo-Pacifique libre et ouvert. »



Coopération entre la Corée du Sud et le Canada dans le cadre du Programme de sous-marins canadiens de patrouille

Suon Choi, chercheuse émérite, Korea Institute for Defense Analyses (Corée du Sud); Bourses de recherche indo-pacifiques de la FAP Canada

Le Canada prévoit d'acquérir jusqu'à 12 sous-marins à propulsion conventionnelle dans le cadre du Programme de sous-marins canadiens de patrouille (PSCP) afin de remplacer la flotte vieillissante de classe Victoria de la Marine royale canadienne et de renforcer la patrouille à longue portée et la sécurité dans l'Arctique. En août 2025, le gouvernement du Canada a désigné la firme sud-coréenne Hanwha Ocean et la firme allemande ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) comme deux fournisseurs qualifiés pour le PSCP, faisant ainsi passer le projet à la phase d'appel d'offres officielle. Cette décision se traduit par un choix concret à faire entre deux écosystèmes industriels matures et deux voies différentes en vue de mettre en place une capacité sous-marine moderne capable d'opérer dans les trois océans qui bordent le Canada, soit l'océan Arctique, l'océan Atlantique et l'océan Pacifique.

Cet essai se concentre sur les avantages précis que le Canada pourrait tirer du programme de sous-marins de Hanwha Ocean. Il se divise en deux parties. La première section présente les plus grands atouts de Hanwha Ocean en matière de prise de décision pour répondre aux exigences opérationnelles et de planification du Canada, ainsi que pour assurer le soutien tout au long du cycle de vie. La deuxième section porte sur les implications régionales et partenariales découlant du choix d'une entreprise sud-coréenne par le Canada. Pour ce faire, l'accent est mis sur la manière dont un accord de sous-marins entre le Canada et la Corée du Sud pourrait renforcer l'interopérabilité entre de proches partenaires, fournir des bases pratiques à des fins de coopération dans les domaines technologiques liés au pilier II de l'AUKUS ainsi qu'élargir les formations et les exercices conjoints.

1. Atouts de Hanwha Ocean : une plateforme de réduction des risques dotée d'une capacité d'adaptation propre à l'Arctique et d'un modèle de maintien axé sur le Canada

UNE BASE DE RÉFÉRENCE ÉPROUVÉE ET OPÉRATIONNELLE RÉDUIT LES RISQUES LIÉS À LA PLANIFICATION ET AUX ASPECTS TECHNIQUES

La contrainte la plus urgente du Canada est le temps. Tout processus de conception prolongé ou toute courbe d'apprentissage inédite augmenterait le risque d'un déficit de capacités sous-marines dans les années 2030, au moment où la classe Victoria arrivera en fin de vie. Le principal avantage de Hanwha Ocean réside dans sa capacité à intégrer une variante canadienne dans un grand modèle de sous-marin à propulsion conventionnelle qui est déjà en service opérationnel et soutenu par un plan de production et de mise à niveau actif. Pour le Canada, une base de référence opérationnelle, qui met l'accent sur l'état actuel de fonctionnement d'un système, est tout aussi importante que les performances globales. En effet, une telle base s'accompagne de dossiers de sûreté validés, de processus de test et d'évaluation éprouvés, d'une expérience acquise en matière d'intégration des systèmes de combat et d'une capacité de maintenance démontrée dans des conditions d'exploitation réelles. De plus, elle constitue un fondement plus crédible pour négocier les délais de livraison, car les principaux éléments techniques inconnus ont déjà été déterminés et résolus par une autre marine de pointe.

Une base de référence dont les risques ont été éliminés n'est pas synonyme de modèle figé. Elle offre plutôt un point de départ technique qui peut être adapté aux exigences obligatoires du PSCP, permettant ainsi de mieux comprendre les répercussions sur le plan des coûts et de la planification. Par exemple, l'intégration de systèmes de communication propres au Canada, d'aides à la navigation sous la glace et de charges utiles en vue de missions pourra être planifiée sous forme de mises à niveau progressives une fois que les premières coques seront mises en service, à condition que le modèle conserve des marges suffisantes en matière de puissance, de refroidissement, de poids et d'espace. Cette approche consistant « à commencer

par une solution mature et à s'adapter avec une marge de manœuvre » est particulièrement pertinente pour les sous-marins à longue durée de vie, pour lesquels l'augmentation des capacités au fil des décennies est la norme.

LA PORTÉE, L'ENDURANCE ET L'AUGMENTATION DE LA CHARGE UTILE CORRESPONDENT À LA MISSION DES TROIS OCÉANS BORDANT LE CANADA

L'un des principaux éléments du PSCP est la nécessité que le Canada dispose d'un sous-marin hauturier à propulsion conventionnelle et à longue portée capable de transiter et de patrouiller dans des eaux lointaines tout en contribuant à la surveillance nationale et à la dissuasion. Toute plateforme choisie doit pouvoir fonctionner de manière plausible dans l'Atlantique et le Pacifique, voire dans l'Arctique lorsque les conditions le permettent. Un modèle dérivé du sous-marin KSS-III est intéressant dans ce contexte, car il a été conçu pour des opérations de longue durée ainsi que pour accueillir des capteurs et des armes de pointe dans une coque plus grande que celle des sous-marins côtiers actuels du Canada. Concrètement, un sous-marin à propulsion conventionnelle de plus grande taille procure une plus grande capacité de stockage d'énergie et une meilleure habitabilité pour les patrouilles prolongées, un volume interne plus important pour les pièces de rechange et la maintenance ainsi que davantage d'espace pour des systèmes de mission supplémentaires.

Pour les opérations en haute latitude, outre les technologies liées à la glace, il est également essentiel de pouvoir transporter et intégrer des capteurs spécialisés, des systèmes de navigation et des systèmes sans pilote qui permettent d'améliorer la connaissance de la situation dans des endroits où la couverture terrestre et aérienne peut être intermittente. Un sous-marin du PSCP capable d'accueillir des véhicules sous-marins sans pilote pouvant être déployés à des fins de cartographie des fonds marins, de surveillance des infrastructures ainsi que de missions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance offrirait au Canada des options allant au-delà de la lutte anti-sous-marine traditionnelle. Il est important de noter qu'un modèle plus grand offrirait également une

marge suffisante pour intégrer de telles charges utiles sans imposer de compromis qui pourraient nuire à l'endurance ou à la capacité de survie.

CAPACITÉ D'ADAPTATION PROPRE À L'ARCTIQUE : MARGES DE CONCEPTION, SYSTÈMES DE MISSIONS ET R ET D CONJOINTE

Le Canada éprouve des difficultés à assurer la surveillance de l'Arctique en raison de problèmes liés à l'information et à la présence. Les sous-marins comptent parmi les rares ressources capables d'assurer une surveillance permanente et discrète dans des environnements contestés ou incertains, mais leur utilisation dans le Grand Nord est soumise à des contraintes particulières : infrastructures limitées, conditions météorologiques difficiles, couverture des communications restreinte et complexité de la navigation sous la glace ainsi que des procédures d'urgence. Un partenariat avec Hanwha Ocean pourrait s'avérer précieux dans ce contexte, car il pourrait être structuré autour d'une conception et d'essais conjoints axés sur des modifications et des systèmes de missions propres à l'Arctique, plutôt que de se résumer à une simple transaction « d'achat et d'importation ».

Ce partenariat pourrait comprendre des essais collaboratifs de concepts de navigation et de communication en haute latitude ainsi que l'intégration de sonars spécialisés et de capteurs environnementaux. Même si le Canada ne cherche pas à mener des opérations sous la glace dès le premier jour, il peut investir dès maintenant dans les technologies habilitantes et les programmes de formation qui pourraient rendre ces opérations possibles à l'avenir. À cet égard, le PSCP pourrait être utilisé pour créer un programme d'innovation sous-marine propre à l'Arctique, dans lequel l'acquisition de plateformes et la R et D se renforcent mutuellement.

AVANTAGES EN MATIÈRE D'INTEROPÉRABILITÉ ET DE FORMATION AVEC UN PARTENAIRE DE LA RÉGION INDO-PACIFIQUE

Le Canada et la Corée du Sud collaborent déjà dans des environnements maritimes multilatéraux, notamment dans le cadre d'exercices majeurs dans le Pacifique. Si le Canada déployait une flotte de sous-

marins étroitement apparentée à celle utilisée par la Marine de la République de Corée, cela ouvrirait la voie à une coopération bilatérale plus étroite sur les plans tactique et opérationnel. Les avantages les plus immédiats proviendraient des formations communes et des enseignements tirés dans les domaines de la gestion des équipages, de la doctrine de maintenance et des procédures opérationnelles. Au fil du temps, une famille de plateformes communes pourrait également permettre de mener des essais communs sur les tactiques sous-marines, où la confiance des exploitants et l'harmonisation des procédures sont souvent aussi importantes que la technologie.

UNE PROPOSITION DE SOUTIEN À L'ÉCHELLE INDUSTRIELLE ET AXÉE SUR LE CANADA

Le PSCP ne résume pas seulement à une décision relative à la plateforme; il s'agit aussi d'une décision industrielle et de soutien à long terme. La majorité des coûts et des emplois liés à un programme de sous-marins sont générés par des décennies de maintenance, de modernisation et de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Pour le Canada, la question stratégique est de savoir si le fournisseur sélectionné est en mesure de soutenir de manière crédible un écosystème national de soutien qui demeure souverain dans sa façon de contrôler l'état de préparation, qui réduit les temps d'arrêt et qui développe des compétences industrielles pouvant être exploitées dans l'ensemble du domaine maritime.

Les avantages comparatifs de Hanwha Ocean résident dans l'ampleur de la base sud-coréenne de construction navale et de fabrication de matériel de défense, ainsi que dans la capacité avérée de la firme à produire des navires complexes à un rythme industriel. S'il est bien structuré, un partenariat dirigé par Hanwha Ocean peut placer le Canada au cœur du soutien tout au long du cycle de vie : création de dépôts canadiens, mise en place d'un soutien technique et transfert de savoir-faire à des fins d'activités de maintenance et de modernisation qui doivent être réalisées dans le pays. Ce modèle « construit en Corée du Sud et soutenu par le Canada » correspond à l'intérêt du Canada de maintenir ses activités de préparation à long terme sur

son territoire, tout en bénéficiant d'un fournisseur qui dispose d'une autorité de conception éprouvée et d'une expérience de production à grand volume.

2. Conséquences régionales et partenariales

Le choix d'une entreprise sud-coréenne pour le PSCP aurait des répercussions allant au-delà des marchés publics bilatéraux. L'avantage stratégique le plus important est qu'il permettrait de créer un lien durable et de haut niveau entre l'industrie de la défense d'un pays membre de l'OTAN situé dans l'Arctique et un autre intervenant en matière de sécurité dans la région indo-pacifique. Ce lien pourrait renforcer la connectivité entre les régions de manière significative sur le plan opérationnel, en particulier dans les domaines sous-marins où les capacités avancées sont rares et où l'apprentissage est cumulatif.

VOIES PRATIQUES VERS LA COOPÉRATION SUR LES TECHNOLOGIES ASSOCIÉES AU PILIER II DE L'AUKUS

Le pilier II de l'AUKUS est généralement considéré comme un cadre de coopération dans le domaine des capacités avancées, notamment les systèmes autonomes, les outils de guerre sous-marine, la cyberguerre, l'intelligence artificielle ainsi que les systèmes de détection et de communication résilients. Le Canada s'est penché sur la manière dont il pourrait participer à des initiatives associées au pilier II avec de proches partenaires. Un partenariat entre le Canada et la Corée du Sud dans le domaine des sous-marins pourrait soutenir cette initiative en renforçant les capacités au moyen de projets techniques et opérationnels concrets qui cadrent avec les priorités de ce pilier.

Par exemple, les sous-marins du programme PSCP pourraient servir de bancs d'essai pour l'intégration et l'exploitation de véhicules sous-marins sans pilote ainsi que pour l'expérimentation de la collaboration personne-machine dans le cadre de missions de surveillance sous-marine. En outre, ils pourraient soutenir des travaux conjoints sur la fusion des données afin d'améliorer la connaissance du domaine maritime, en combinant les données fournies par les sous-marins, les navires de surface, les aéronefs et

les capteurs spatiaux, tout en protégeant les sources et les méthodes de nature délicate. Parallèlement, le programme pourrait favoriser la coopération en matière de systèmes de navire cyberrésilients, notamment en renforçant les interfaces entre les logiciels commerciaux, les réseaux embarqués et les systèmes de mission de niveau militaire. Ce qu'il faut retenir est que la connectivité du pilier II est plus crédible lorsqu'elle s'inscrit dans un programme de flotte réel qui génère des tâches d'ingénierie récurrentes, des cycles de formation et des leçons opérationnelles.

RENFORCEMENT DES EXERCICES CONJOINTS ET DE L'APPRENTISSAGE OPÉRATIONNEL DANS LA RÉGION INDO-PACIFIQUE ET L'ARCTIQUE

Un partenariat dans le domaine des sous-marins est une relation à long terme et non une acquisition ponctuelle. Si le Canada choisit Hanwha Ocean, l'un des effets les plus immédiats et les plus évolutifs à l'échelle régionale serait le lien entre l'approvisionnement auprès d'une entreprise privée et l'intensification des exercices conjoints avec l'armée sud-coréenne. Cette intensification peut prendre plusieurs formes : planification au niveau du personnel, formation combinée à la lutte anti-sous-marine et activités coordonnées d'information dans le domaine maritime qui relient les approches du Pacifique et, dans la mesure du possible, de l'Arctique.

Le Canada peut mettre en œuvre un programme concerté d'activités combinées comprenant : a) des exercices bilatéraux ou multilatéraux réguliers de lutte anti-sous-marine impliquant des sous-marins canadiens ainsi que des ressources aériennes et terrestres sud-coréennes; b) une participation coordonnée aux grands exercices régionaux auxquels le Canada prend déjà part; c) des exercices sur table et des exercices de poste de commandement axés sur la coordination interdomaine, y compris la réponse aux cyberincidents dans le cadre d'opérations maritimes. Ces activités produisent deux résultats précieux : un état de préparation opérationnelle et une doctrine commune. De plus, elles contribuent à renforcer les capacités institutionnelles du Canada afin de lui

permettre d'opérer à plus grande échelle avec ses partenaires de la région indo-pacifique.

À plus long terme, à mesure que les capacités du Canada dans l'Arctique se développeront, ce même partenariat pourrait favoriser la recherche conjointe et l'élaboration de concepts relatifs aux opérations sous-marines en haute latitude : navigation, communications dans des environnements contestés, procédures d'urgence et protection des infrastructures. Même si les opérations conjointes dans l'Extrême-Arctique restent limitées, les essais conjoints peuvent accélérer l'apprentissage et réduire les obstacles à l'élargissement de la portée des opérations futures.

NORMES, GOUVERNANCE DES DONNÉES ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS DE NATURE DÉLICATE TOUT EN FAVORISANT LA COLLABORATION

Une coopération technologique étroite nécessite des règles régissant le partage, le stockage et la protection des données. Cet élément est particulièrement vrai pour les capacités sous-marines, où les signatures acoustiques, les tactiques et les données relatives aux performances des capteurs sont de nature très délicate. Si le Canada et la Corée du Sud souhaitent renforcer leur coopération dans le cadre du PSCP, ils doivent considérer les normes et la gouvernance des données comme des exigences de conception initiales plutôt que comme des éléments secondaires.

Une façon d'y parvenir consiste à définir des cadres de partage des données à plusieurs niveaux, soit en permettant une coordination opérationnelle régulière et la tenue de formations conjointes sans exposer les données nationales les plus délicates. Une autre manière d'y arriver est de renforcer l'interopérabilité grâce à des interfaces normalisées et à des formats de données de mission compatibles avec les systèmes alliés, tout en autorisant chaque pays à demeurer souverain dans sa façon de contrôler ses ensembles de données les plus délicats. Il est essentiel d'adopter une approche axée sur la cyberrésilience dans ce contexte, car l'intersection entre les systèmes commerciaux et de défense (p. ex. chaînes d'approvisionnement logicielles,

accès des entrepreneurs et infrastructure numérique des chantiers navals) peut créer des vulnérabilités que des adversaires pourraient chercher à exploiter. L'intégration de pratiques de sécurité dès la conception dans l'écosystème industriel du PSCP présenterait donc des avantages qui s'étendraient bien au-delà du domaine des sous-marins, soit jusqu'à l'ensemble des industries de la défense.

Conclusion

Le choix entre Hanwha Ocean et TKMS oblige le Canada à opter non seulement pour une plateforme, mais également pour un partenaire industriel à long terme. Les principaux arguments en faveur de Hanwha Ocean reposent sur ses capacités et son exécution : une base de référence opérationnelle qui peut réduire les risques liés à la planification, une philosophie de conception correspondant aux exigences à long terme du Canada quant aux trois océans qui le bordent, la capacité de permettre une augmentation de la charge utile associée à la surveillance de l'Arctique et à la protection des infrastructures, ainsi qu'une échelle industrielle en mesure de soutenir un écosystème de soutien axé sur le Canada.

Si le Canada sélectionne Hanwha Ocean, les avantages pourraient aller au-delà des marchés publics bilatéraux en se traduisant par des avantages pratiques à l'échelle régionale et en matière de partenariat. Le PSCP pourrait constituer une fondation durable pour la coopération associée au pilier II de l'AUKUS dans des domaines tels que l'autonomie sous-marine, la fusion de données à des fins de connaissance du domaine maritime et les systèmes maritimes cyberrésilients. Il pourrait également permettre d'accélérer le rythme des exercices conjoints et de l'élaboration de concepts, ce qui améliorerait l'état de préparation et favoriserait l'adoption d'une doctrine commune. La valeur stratégique d'un tel partenariat ne serait finalement pas mesurée par des discours, mais par sa capacité à livrer les sous-marins dans les délais, à les garder hautement disponibles et à générer des modèles reproductibles de coopération avancée qui renforcent la sécurité dans la région indo-pacifique et dans le Nord du Canada.



La présidence philippine de l'ANASE : entre les attentes et la réalité

Aries A. Arugay, professeur de sciences politiques à l'Université des Philippines Diliman (Philippines); attaché de recherche supérieur invité à l'institut ISEAS-Yusof Ishak (Singapour); chercheur universitaire sur l'Indo-Pacifique à la FAP Canada.

Alors que les Philippines assureront la présidence de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en 2026, elles seront confrontées à un environnement mondial plus turbulent en raison de l'intensification de la concurrence entre les grandes puissances et d'un contexte régional plus instable, caractérisé par de multiples conflits et points de tension. En plus de ces pressions extérieures, l'administration du président philippin Ferdinand Marcos Jr. doit aussi composer avec une multitude d'enjeux politiques et économiques internes. La question centrale est de savoir si le gouvernement philippin peut compartimenter l'aggravation des [troubles politiques](#) internes et un [scandale de corruption majeur](#) afin de diriger l'ANASE avec crédibilité et détermination.

Les enjeux dépassent le cadre de la région indo-pacifique. Les mesures concrètes que prendra l'ANASE au cours des prochaines années montreront si les petites et

moyennes puissances ont leur importance dans un ordre international de plus en plus fracturé. Si les Philippines, sous la présidence de M. Marcos Jr., peuvent proposer un programme ambitieux en étant à la tête de l'ANASE, leurs résultats dépendront ultimement de l'interaction entre des développements externes, qui échappent largement à leur contrôle, et leur capacité à empêcher les enjeux politiques internes de compromettre leur leadership régional.

Une présidence sous pression

Manille doit faire face à d'énormes défis alors qu'elle prend la tête de l'ANASE. La dernière fois qu'elle a présidé l'organisation régionale, c'était en 2017, lorsque l'ANASE a célébré son 50e anniversaire. Cette fois-ci, toutefois, la cohésion interne de l'ANASE est mise à rude épreuve par de multiples crises et conflits non résolus au sein même de la région.

Tout d'abord, la situation post-coup d'État au Myanmar est passée d'une crise politique interne à un conflit armé complexe impliquant de multiples acteurs et ayant des répercussions humanitaires régionales. Malgré les tentatives de l'ANASE de faire pression sur la junte afin qu'elle revienne à la feuille de route en cinq points qu'elle avait acceptée après le coup d'État de 2021, l'entêtement de la junte au pouvoir a encore davantage terni l'image de l'ANASE en tant que communauté d'États stable.

Ensuite, les différends bilatéraux récurrents, comme les tensions frontalières entre le Cambodge et la Thaïlande, ont mis en

évidence les limites des approches orthodoxes de l'ANASE, comme la diplomatie en coulisses et les mécanismes informels. À

l'origine des difficultés rencontrées par l'ANASE dans la gestion des conflits se trouve son engagement de longue date en faveur de la non-ingérence et de la prise de décision par consensus, qui peut empêcher d'apporter des solutions rapides et décisives aux crises majeures.

Parallèlement, les points chauds régionaux, comme la mer de Chine méridionale, ont poussé l'ANASE à définir une position commune sur le code de conduite régional promis depuis longtemps, malgré les relations divergentes de ses membres avec la Chine.

Le deuxième facteur contextuel qui façonne l'environnement stratégique de l'ANASE est la rivalité accrue entre les États-Unis et la Chine. Les deux superpuissances accordent une grande importance à l'Asie du Sud-Est en tant que terrain de leur rivalité. Les initiatives de Washington visant à renforcer les alliances et à mettre en place des accords « minilatéraux », qu'il s'agisse du renforcement des alliances conventionnelles ou de la création de nouvelles coalitions flexibles dans les domaines de la technologie et des infrastructures critiques, recoupent les campagnes diplomatiques, la politique économique et les efforts de sensibilisation à la sécurité

« Les difficultés de l'ANASE à gérer les conflits découlent de ses principes fondamentaux : non-ingérence et prise de décision par consensus. »

menés par Beijing. Les deux grandes puissances invoquent la « centralité » de l'ANASE dans leurs discours officiels, mais leurs politiques réelles contournent ou sapent souvent les mécanismes régionaux, rendant l'ANASE plus visible, mais moins influente. Les Philippines, en tant que présidente, devront naviguer dans cet environnement sans laisser les processus de l'ANASE devenir de simples terrains d'entraînement pour les grandes puissances. Sous le deuxième mandat du président américain Donald Trump, les États-Unis semblent se comporter comme une puissance révisionniste illibérale à l'instar de la Chine, ne faisant même plus semblant de respecter les piliers de l'ordre international fondé sur des règles (OIFR), comme le multilatéralisme, le droit international et le non-recours à la force militaire. Tout cela a des répercussions considérables pour l'ANASE, en tant qu'organisme régional composé principalement de petits et moyens États.

La troisième dynamique est la polarisation et la turbulence de la politique intérieure des Philippines. L'alliance autrefois saluée entre les dynasties politiques des Marcos et des Duterte s'est fracturée, les deux camps s'accusant mutuellement de [trahison](#), de corruption et de tendances autoritaires. Cette fracture entre les deux familles s'est accentuée avec le [scandale de corruption](#) lié au contrôle des inondations dans lequel des milliards de pesos destinés à des projets d'infrastructures ont été détournés ou mal alloués, incriminant des législateurs, des responsables locaux et des personnalités proches de l'administration. Le scandale a déclenché des manifestations publiques, des enquêtes législatives et une vague de commentaires remettant en question l'intégrité du gouvernement de M. Marcos Jr. À ce jour, la popularité du président est à son [plus bas niveau](#), une évolution préoccupante puisque M. Marcos Jr. est le seul président post-loi martiale à avoir obtenu un mandat électoral majoritaire dans l'histoire du pays.

La convergence des défis externes et internes place Manille devant un choix difficile entre une présidence substantielle et une présidence purement « procédurale », définie par la gestion courante de l'ordre du jour. Cependant, même si les Philippines cherchent à contribuer de manière significative à relever les nombreux défis auxquels l'ANASE est confrontée, elles devront encore définir leur approche.

Les Philippines adopteront-elles une attitude minimaliste et prudente, ou bien une posture plus ambitieuse et normative qui comportera des risques tant pour leur réputation régionale que pour leur position politique intérieure?

Les limites de la promotion des intérêts philippins dans la question de la mer de Chine méridionale

De nombreux analystes affirment que les Philippines devraient profiter de leur présidence de l'ANASE pour enfin mettre un terme aux négociations interminables sur un code de conduite en mer de Chine méridionale. Bien que cet argument soit surtout machinal compte tenu de leur rôle de leadership, il ne correspond pas au fonctionnement de l'ANASE en tant qu'organisme régional, notamment en raison de son processus décisionnel fondé sur le consensus et de ses normes institutionnelles. Traditionnellement, présider l'ANASE implique d'équilibrer les intérêts des 11 membres de cette organisation intergouvernementale plutôt que d'utiliser cette position pour faire avancer unilatéralement ses propres intérêts nationaux au détriment des intérêts collectifs.

Le gouvernement

de M. Marcos

Jr. a décidé de

choisir le [thème](#)

« Naviguer

ensemble

vers notre

avenir » pour

sa présidence

et se concentrera sur trois points : 1) les piliers de la paix et de la sécurité; 2) les corridors de prospérité; et 3) l'autonomisation des populations. Ces priorités indiquent que les Philippines traiteront la question de la mer de Chine méridionale comme l'un des nombreux points à l'ordre du jour de leur année de présidence, alors qu'elles s'efforcent de trouver de nouveaux points de consensus parmi les dix autres membres de l'ANASE sur d'autres enjeux.

« **L'administration de Marcos Jr. a choisi "Naviguer vers notre avenir, ensemble" comme thème de sa présidence de l'ANASE. »**

À ce stade, le processus du code de conduite est devenu de plus en plus lourd, les États membres de l'ANASE et la Chine négociant les détails du document, sans savoir avec certitude dans quelle mesure il sera contraignant pour les parties et les acteurs externes. Depuis la signature de la déclaration de l'ANASE sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale en 2002, on a également assisté à d'importants changements dans les rapports de force régionaux et dans les relations entre les États membres de l'ANASE et la Chine. N'ayant aucun intérêt direct dans la mer de Chine méridionale, les États membres de l'ANASE qui ne revendiquent pas de droits sur cette zone ont tendance à considérer la question principalement sous l'angle de la stabilité régionale et des relations économiques avec la Chine, plutôt que sous celui de la souveraineté ou des droits maritimes. Ce point de vue crée des obstacles aux intérêts des demandeurs qui souhaitent affirmer leur souveraineté dans la mer de Chine méridionale lors des négociations visant à finaliser le code de conduite, de sorte que le résultat final pourrait ne pas constituer une amélioration significative par rapport au statu quo. Compte tenu de l'importance accordée par l'opinion politique nationale philippine à la question de la mer de Chine méridionale, ce serait un [désastre politique](#) pour le gouvernement de M. Marcos Jr. si le processus du code de conduite aboutissait sous sa présidence sans qu'un document juridique promouvant et protégeant les intérêts des Philippines ne soit adopté.

Plutôt que de faire pression pour la conclusion du code de conduite, les Philippines peuvent utiliser leur position de présidente de l'ANASE pour gérer la question de la mer de Chine méridionale en mettant en place des mécanismes innovants, notamment en établissant de nouveaux points de consensus entre les États membres de l'ANASE, en particulier les pays revendiquant des droits sur cette zone. Manille peut articuler un discours « ANASE plus la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) » qui ancre explicitement les accords régionaux dans les normes maritimes mondiales, soulignant qu'un code de conduite significatif devrait renforcer, et non affaiblir, les obligations et la jurisprudence existantes en matière de traités. Cette approche permettrait à l'ANASE de se positionner comme un défenseur et un adaptateur

des règles mondiales, plutôt que comme un bénéficiaire passif des accords conclus entre les grandes puissances. Les Philippines peuvent également promouvoir la création de groupes thématiques dans le cadre du code de conduite (sur la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la gestion des pêches) où le consensus peut être plus facile et où une coopération pratique peut apporter des avantages tangibles aux communautés côtières. Cette perspective élargirait la question de la mer de Chine méridionale, passant d'un enjeu relatif aux eaux contestées à un espace socioécologique complexe, où les moyens de subsistance des pêcheurs, des communautés côtières et des populations autochtones seraient pris en compte. En mettant l'accent sur la sécurité humaine, les incidences sur le climat et le développement durable, les Philippines peuvent élargir la coalition d'acteurs au sein de l'ANASE qui voient l'intérêt d'un [code de conduite plus fort et plus opérationnel](#). Cela ne résout pas les différends fondamentaux sur la souveraineté, mais contribue à mettre en place une coopération fonctionnelle susceptible d'atténuer les risques tant que persistent les désaccords politiques profonds.

Gestion des crises : Myanmar et tensions entre la Thaïlande et le Cambodge

Plutôt que de se concentrer sur leur propre programme national, les Philippines semblent consacrer leur énergie à d'autres enjeux régionaux importants, comme la guerre civile au Myanmar et le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge. Conformément au thème de sa présidence, le gouvernement de M. Marcos Jr. a nommé son propre ministre des Affaires étrangères comme [envoyé spécial](#) au Myanmar. Cette décision témoigne de la détermination des Philippines à accorder la priorité à la question du Myanmar alors qu'elles prennent la présidence de l'ANASE cette année, étant donné que l'organisation régionale a obtenu du succès dans la médiation de conflits intrarégionaux par le passé.

Cette orientation suggère que les Philippines peuvent se présenter comme un arbitre plus neutre entre la junte au pouvoir et l'opposition en difficulté, puisqu'elles n'ont aucun intérêt direct au Myanmar. Cependant, les défis à relever pour progresser semblent se situer au sein même

de l'ANASE, car la question a profondément [divisé](#) ses membres. Certains pays, comme l'Indonésie, la Malaisie et Singapour, ont plaidé en faveur de mesures plus strictes pour parvenir à un règlement du conflit, notamment des restrictions sur la représentation de haut niveau de la junte lors des sommets de l'ANASE et un engagement plus explicite auprès des acteurs de l'opposition et de la société civile. D'autres ont privilégié une approche plus conciliante, invoquant la non-ingérence et la nécessité de préserver les voies de communication avec la junte. Dans ce contexte, la marge de manœuvre de Manille est limitée.

Cependant, les Philippines peuvent encore apporter une contribution significative en réajustant les attentes et le calendrier de l'ANASE. Plutôt que de définir le succès uniquement sur le plan d'un règlement politique global (un objectif irréaliste dans le délai d'un an de leur présidence), les Philippines peuvent promouvoir un programme par étapes axé sur l'accès humanitaire, la protection des civils et le soutien à des formats de dialogue inclusifs qui rassemblent un plus large éventail de parties prenantes du Myanmar, y compris les minorités ethniques, les organisations de la société civile et les groupes de femmes.

L'approche des Philippines ne semble toutefois pas avoir connu un bon départ. La récente visite du ministre des Affaires étrangères philippin à la junte birmane a été vivement [critiquée](#), car elle a été perçue comme donnant une plateforme légitime à la junte malgré les sérieux doutes qui pèsent sur la crédibilité des récentes élections dans le pays. Sans un engagement correspondant avec les autres parties prenantes au Myanmar, notamment les politiciens de l'opposition emprisonnés et les groupes de la société civile, Manille risque de compromettre l'un des thèmes de sa propre présidence, soit l'autonomisation des populations.

De même, le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge pose ses propres défis, notamment en ce qui concerne les zones frontalières contestées et les discours nationalistes qui y sont associés. Ici, l'ANASE est confrontée au problème de se présenter comme le principal mécanisme de gestion du différend, en particulier lorsque des puissances extérieures, comme les États-Unis et la Chine, jouent un rôle prépondérant. L'organisme régional doit

également concilier la cessation immédiate des violences avec la norme qu'il a toujours défendue tout au long de son existence, à savoir la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États membres.

Comme pour la question du Myanmar, les Philippines n'ont aucun intérêt direct dans ce différend territorial. Ainsi, elles peuvent mettre à profit leur présidence pour [renforcer](#) les instruments de diplomatie préventive, comme le recours plus régulier aux bons offices de la présidence, les discussions d'alerte précoce entre ministres des Affaires étrangères et le soutien à une facilitation discrète par une tierce partie lorsque les parties le demandent. Elles peuvent également tirer parti de leurs bonnes relations avec des puissances moyennes comme l'Australie, l'Inde et le Japon, afin que le conflit ne se réduise pas à un théâtre de la rivalité actuelle entre les États-Unis et la Chine.

Distractions nationales et crédibilité de la présidence

Aucun président de l'ANASE ne peut totalement dissocier son leadership régional de la politique intérieure, et cette réalité est particulièrement flagrante dans le cas des Philippines. À l'heure actuelle, l'administration de M. Marcos Jr. est confrontée à une double crise de gouvernance : un conflit interne entre les élites et le plus grand scandale de corruption de l'histoire du régime démocratique. Ce [conflit](#) ne se limite pas à des discours rhétoriques et à des échanges sur les réseaux sociaux, mais s'est également propagé aux institutions et processus officiels, notamment aux enquêtes législatives et aux menaces de [destitution](#) ou de poursuites pénales à l'encontre de personnalités politiques clés, dont beaucoup sont des alliés politiques proches de M. Marcos Jr.

Ces troubles internes font peser des risques évidents sur la présidence philippine de l'ANASE. Premièrement, il existe un risque de distraction diplomatique, car les énergies politiques et bureaucratiques sont absorbées par la gestion des crises, la formation de coalitions et la limitation des dégâts plutôt que par une diplomatie régionale soutenue. Deuxièmement, il y a le risque d'une érosion de l'autorité

morale : lorsque le président appelle au respect de l'État de droit, à la transparence ou à la mise en place de mesures anticorruption dans la région, le public, tant étranger que national, peut se montrer sceptique compte tenu des allégations non résolues. Enfin, il existe un risque d'[incohérence politique](#) en cas de remaniement ministériel ou de représailles politiques, ou si l'affaiblissement de la coordination interinstitutionnelle perturbe le mécanisme de politique étrangère qui sous-tend les initiatives de l'ANASE.

Les Philippines sont la première et la plus ancienne démocratie de l'ANASE. Il est regrettable qu'elles n'aient pas historiquement tiré parti de ce titre pour diriger l'organisation régionale, qui semble allergique aux normes démocratiques et se contente d'une action de façade fondée sur des principes. Alors que l'administration Marcos Jr. accueille les dix autres membres de l'ANASE, elle pourrait promouvoir les normes démocratiques d'inclusion, de transparence, de responsabilité et d'ouverture. La promotion de ces principes depuis la chaire renforcera le rôle positif que joue le tout dernier membre de l'ANASE, le Timor-Leste, avec ses solides références démocratiques, auprès des autres États membres.

Étant à la présidence de l'ANASE, les Philippines peuvent rappeler à l'organisation qu'elle doit aller au-delà d'un simple forum de discussion entre chefs de gouvernement. Les 60 années d'engagement et d'implication du pays au sein de l'ANASE montrent qu'il est capable de promouvoir ses propres intérêts et valeurs en faisant preuve d'une empathie bienveillante envers les autres petits États et les membres du Sud au sein de l'ANASE. Compte tenu de leur histoire marquée par une politique inclusive et le dynamisme de leur société civile, les Philippines peuvent prendre les premières mesures pour incarner pleinement l'identité de l'ANASE en tant que communauté centrée sur les personnes, plutôt que comme une simple organisation interétatique. Cette mesure pourrait être difficile pour les Philippines, mais une telle approche pourrait redonner de la crédibilité à leur gouvernement au pays et, dans le même temps, présager une présidence vraiment distincte et remarquable.

